

Ecrevisses exotiques : appel à témoignages !

Auteurs : Jérémie Guyon, Etienne Branquart, Adrien Latli et Olivier Antoine

Les écrevisses exotiques constituent une réelle menace qui pourrait s'avérer fatale pour l'écrevisse à pieds rouge en Wallonie. De manière collatérale, elles peuvent également affecter et modifier profondément les écosystèmes dans lesquels elles sont introduites, voire provoquer des dommages économiques et écologiques.

*Avant le XXe siècle, nos étangs et rivières ne connaissaient pas d'autres écrevisses que l'écrevisse à pieds rouges (*Astacus astacus*). Favorisées par les introductions humaines, l'écrevisse signal de Californie (*Pacifastacus leniusculus*), l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*), l'écrevisse turque (*Astacus leptodactylus*) et l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), s'imposent de plus en plus dans nos eaux douces.*

Les écrevisses exotiques

L'Aphanomycose, appelée plus communément « peste de l'écrevisse », est une maladie originaire d'Amérique causée par un champignon parasite. Suite à son introduction accidentelle en Italie à la fin du XIXe siècle, la maladie s'est répandue à travers le continent européen, décimant de manière foudroyante les populations d'écrevisses indigènes. Favorisées par une résistance innée à cette maladie (porteur sain), les écrevisses américaines ont alors été introduites en Europe afin de combler le déficit lié au déclin des écrevisses indigènes et maintenir des stocks exploitables pour la consommation humaine. Ces introductions perdureront tout au long du siècle passé, se prolongeant même jusqu'à aujourd'hui. C'est au total une dizaine d'espèces exotiques, presque exclusivement américaines, qui ont été introduites à des degrés divers en Europe. En Wallonie, **4 espèces exotiques** sont recensées, en plus de l'écrevisse indigène.

Une fois introduites dans la nature, les écrevisses exotiques colonisent rapidement les milieux qui leurs sont propices, en suivant le réseau hydrographique. On les retrouve dans la plupart des zones humides, eaux closes ou rivières depuis la zone à truite jusqu'à la zone à brème des cours d'eau. La dispersion naturelle de ces espèces est d'en moyenne 1km par jour vers l'aval de la rivière, mais les écrevisses ont la capacité de remonter la rivière et même de contourner les obstacles présents au sein du lit mineur en empruntant le lit majeur du cours d'eau. Elles sont alors susceptibles d'entrer en contact avec l'écrevisse à pieds rouges, laquelle succombera alors rapidement suite à l'introduction de spores du champignon parasite dans le milieu. Les écrevisses exotiques possèdent aussi une fécondité plus élevée et une agressivité plus importante que l'écrevisse indigène et sont de ce fait intrinsèquement plus compétitives que l'espèce indigène (voir Tableau 1).

Vous trouverez ci-dessous une description succincte des cinq écrevisses rencontrées actuellement en Wallonie. Pour en savoir plus et notamment accéder à une clé d'identification, n'hésitez pas à consulter le lien suivant biodiversite.wallonie.be.

L'écrevisse à pieds rouges (indigène) (*Astacus astacus*)

- Originaire d'Europe occidentale et continentale ;
- Ecrevisse brunâtre ou bleutée de 15-18 cm maximum ;
Reconnaisable à ses pinces granuleuses, rouges en face ventrale, mais sans taches blanches à la commissure des pinces ;
- Fréquente les rivières, lacs et étangs ;
- Demande une eau de bonne qualité et bien oxygénée ;
- Peut creuser des galeries ;
- Restreinte de nos jours à quelques dizaines de sites en Wallonie.



L'écrevisse turque ou à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*)

- Origine ponto-caspienne ;
- Ecrevisse plutôt claire de 15-20 cm. Ses pinces sont étroites et allongées et sont claires aussi en face ventrale. Ne présente pas d'ergots sur l'article précédent les pinces. Répandue et relativement commune en Wallonie ;
- Fréquente les eaux plutôt calmes (étangs, lacs) ;
- Tolère les eaux modérément polluées et saumâtres ;
- Ne creuse pas de galeries (ou très peu).



L'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*)

- Origine nord-américaine ;
- Petite écrevisse brunâtre de 12 cm maximum, facilement reconnaissable aux taches rouges qui ornent son abdomen. Répandue partout en Wallonie ;
- Fréquente les plans d'eau et les rivières relativement profondes ;
- Espèce peu exigeante tolérant les eaux polluées.



L'écrevisse de Californie ou signal (*Pacifastacus leniusculus*)

- Origine nord-américaine ;
- Ecrevisse brunâtre de 20 cm maximum, reconnaissable à ses taches blanches ou bleutées à la commissure des pinces. Très commune au sud du sillon Sambre et Meuse ; très peu présente au nord de ce dernier.
- Fréquente les zones humides depuis les ruisseaux jusqu'aux plans d'eau ;
- Requier comme l'écrevisse indigène une eau de bonne qualité et bien oxygénée ;
- Peut creuser des galeries.



L'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

- Origine nord-américaine, aujourd'hui la plus répandue dans le monde ;
- Ecrevisse rougeâtre de 15 cm maximum. Très reconnaissable aux excroissances rouges présentes sur ses pinces. Présente localement en Wallonie ;
- Fréquente les eaux stagnantes, turbides et peu profondes (marais et étangs) ;
- Très tolérante aux eaux polluées et aux habitats dégradés ;
- Creuse de longues galeries (jusqu'à 2 mètres) qui provoquent des affaissements de berges.



	<i>Astacus astacus</i> (écrevisse à pieds rouges)	<i>Astacus leptodactylus</i> (écrevisse turque)	<i>Orconectes limosus</i> (écrevisse américaine)	<i>Pacifastacus leniusculus</i> (écrevisse de Californie)	<i>Procambarus clarkii</i> (écrevisse de Louisiane)
fécondité	●	●	●	●	●
vitesse de croissance	●	●	●	●	●
agressivité	●	●	●	●	●
résistance à la « peste de l'écrevisse »	●	●	●	●	●

● faible ● moyenne ● forte

Tableau 1. Potentiel de développement des espèces d'écrevisses en Wallonie

Autres conséquences environnementales

Outre la transmission de pathogènes aux écrevisses autochtones, les écrevisses exotiques peuvent également causer des nuisances économiques et écologiques en cas de forte densité. L'écrevisse de Louisiane, par exemple, est connue pour transformer les écosystèmes aquatiques et de modifier les communautés de poissons. De par son régime alimentaire omnivore et son caractère fouisseur, cette espèce peut transformer un plan d'eau bien végétalisé aux eaux claires et transparentes en plan d'eau turbide riche en phytoplancton mais peu accueillant pour la végétation aquatique, les amphibiens et certains poissons prédateurs comme le brochet. De plus, certaines écrevisses exotiques peuvent grandement fragiliser les berges en creusant leurs réseaux de galeries et conduire à des effondrements spectaculaires pouvant nécessiter de coûteux travaux de renforcement. Au final, nombreux seront les impacts directs et indirects sur l'écosystème concerné. Leur incidence pourra être positive (texte en vert) mais surtout négative bien sûr (en rouge).

On rappellera enfin que les écrevisses sont susceptibles de bio accumuler de nombreux produits toxiques, métaux lourds ou autres pollutions, lorsqu'ils fréquentent des eaux polluées. Il s'agit donc de se montrer prudent avant de les consommer.

Sachez également que dans toute l'Union Européenne, introduire dans un milieu naturel ou déplacer les espèces d'écrevisses américaines illustrées ci-dessus est un délit.

Il est donc primordial de veiller à ne relâcher aucun spécimen de ces espèces exotiques dans le milieu naturel. La collaboration de tout le monde et les actions de prévention sont d'autant plus importantes que la gestion des populations d'écrevisses se révèle souvent très compliquée.

Appel à signalement

Vous avez détecté la présence d'écrevisses dans un cours d'eau ou un étang ?

Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un étang ou d'un plan d'eau envahi par une plante aquatique ou une écrevisse exotique envahissante, [pouvez-vous nous compléter le formulaire en cliquant ici](#) ?

Vous pouvez également encoder vos observations sur le **portail d'encodage de la Cellule interdépartementale Espèces invasives (SPW)** : <http://biodiversite.wallonie.be/encodage-invasives> .